Revue d'Economie et de Statistique Appliquée
Volume 22, number 01, June 2025
ISSN : 1112-234X EISSN : 2600-6642
Pages : 295 - 317

ÉDUCATION, GENRE ET INÉGALITÉS DE REVENUS ÉTUDE COMPARATIVE ENTRE L'ALGÉRIE, L'EGYPTE, LE LIBAN ET LA TUNISIE

[*]**Nesrine Amina BENHADDAD**:
Statisticienne économiste, Attachée de recherche, CREAD
Email : aden14n@yahoo.fr

Hizia ZAID :
Statisticienne économiste, Professeur de recherche, ENSSEA
Email : hizia.zaid@gmail.com

Razika MEDJOUB :
Sociologue du travail, Directrice de recherche, CREAD
Email : medjoubrazika@gmail.com

Reçu le: 12/03/2025 **Accepté le :** 28/05/2025 **Publication en ligne le**: 03/06/2025

RESUME :
L'objectif de cet article est de relever et comparer l'impact des inégalités sur les revenus liés à l'investissement en capital humain, au genre et aux caractéristiques du marché du travail, entres les différentes catégories juvéniles occupées dans quatre pays arabes (Algérie, Tunisie, Egypte et Liban). Nous nous sommes appuyés sur les résultats de l'enquête Jeunesse SAHWA 2016. Pour l'ensemble des pays étudiés, les principaux résultats montrent un impact certain de l'investissement en capital humain sur les revenus. Il est plus important au Liban et en Tunisie. De plus, et à un niveau de capital humain égal, les jeunes libanais sont les mieux rémunérés. Les inégalités scolaires liées à l'origine sociale ont confirmé leur effet sur l'investissement en éducation, surtout en Egypte et au Liban. Aussi, les effets des inégalités genrées sont très présentes malgré le fait que les femmes investissent plus que les hommes en capital humain ; elles perçoivent un revenu de moins de 54% en moyenne, par rapport aux hommes à un niveau d'études et d'expériences égal. Ce différentiel est encore plus accentué en Algérie et en Egypte. Pour l'Algérie, bien que l'impact de l'origine sociale sur les inégalités scolaires soit modeste en comparaison avec les autres pays, l'étude a montré qu'elle est en bas de l'échelle en ce qui concerne le rendement du capital humain et l'équité de revenu entre hommes et femmes. La difficulté de l'insertion des plus instruits, le traitement social de la question de l'emploi et l'absence d'une politique salariale claire dans le secteur privé peuvent expliquer ces inégalités de revenus.

Mot clés : inégalités de revenus, capital humain, genre, origine sociale, marché du travail.

[*]Nesrine Amina BENHADDAD

ABSTRACT:
The aim of this article is to identify and compare the impact of human capital investment, gender and labour market characteristics on income inequality in the different categories of young employed people in four Arab countries (Algeria, Tunisia, Egypt and Lebanon). We are supported by the results of the SAHWA Youth Survey 2015. The main results show a significant impact of human capital investment on incomes in the countries studied. It is greatest in Lebanon and Tunisia. Additionally, when levels of human capital are equal, young Lebanese are the best paid. Educational inequalities linked to social origin have a confirmed effect on the investment in education, above all in Egypt and Lebanon. What is more, the effects of gender inequalities are clearly evident despite women investing more than men in human capital: with equivalent levels of education and experience women's income is 54% lower on average than men's. This differential is still more pronounced in Algeria and Egypt. For Algeria, though the impact of social origin on education inequalities is modest compared to the other countries, the study shows that it is at the lower end of the scale when it comes to the return on human capital and income equality between men and women. The difficulty of incorporating the best educated into the labour market, the social management of employment and the absence of a clear wage policy in the private sector may explain these income inequalities.

Keywords: income inequalities, human capital, gender, social origin, labour market.

I. INTRODUCTION

La lutte contre les inégalités sociales est le premier objectif de tout changement social. D'ailleurs les manifestations et la demande d'un changement sociopolitique dans les pays arabes ne résultent pas seulement de la difficulté de trouver un emploi ou un logement, mais étaient motivés, avant tout, par le sentiment que les systèmes économique, politique et social sont injustes (Stiglitz, 2012). Ces inégalités se présentent sous différentes formes, où l'aspect économique nourrit fortement le sentiment d'injustice sociale.

Parmi ces inégalités économiques, les inégalités de revenus notamment dans les pays arabes, sont peu traitées par les recherches socio-économiques sur la région et aussi par les institutions internationales. Ces contraintes sont dues à la rareté des données, comme l'explique le dernier rapport mondial sur les salaires réalisé par l'organisation internationale du travail en 2015, qui rendent difficile la comparaison des tendances des salaires (OIT, 2015).

Pour cela l'enquête SAHWA, sur laquelle nous nous appuyons ici, nous livre une occasion originale d'apercevoir l'impact économique de l'éducation sur les jeunes et de discerner les inégalités de revenus qui sont liées à d'autres facteurs relevant du système éducatif, des différences sociales entre hommes et femmes, ainsi que de la nature du marché du travail.

En effet, plusieurs mécanismes qui dépassent le domaine économique rentrent en jeu, notamment, les inégalités dans l'investissement en capital humain. Les travaux sur les pays arabes confirment un impact relatif du niveau d'étude sur les revenus dans l'emploi (Benhayoun, Benzen, 1995 ; Destré, Nordman, 2002 ; El Hamidi, 2005 ; Ben Halima, Kocoglu, Ben Halima, 2010 ; Lassassi, Muller, 2014 ; Dhaoui, 2015).

D'autre part, les inégalités liées au genre interviennent également dans l'explication d'une partie des inégalités de revenus, puisque nous nous intéressons aux pays arabes, qui sont des régimes patriarcaux par excellence et où la division des rôles sociaux entre hommes et femmes est très marquante. En effet ; « dix-huit pays dans la région MENA imposent des restrictions sur le type d'emploi que les femmes peuvent occuper, cette situation entraine des écarts de salaires importants par rapport aux hommes » (OIT, 2015). Lassassi et Muller (2014) ont également montré que les femmes sont moins rémunérées par rapport aux hommes dans les différents segments sur le marché du travail en Algérie.

De plus, d'autres caractéristiques associées à la structure du marché du travail (tels que le secteur juridique et la spécificité régionale) impactent aussi le rendement de l'éducation et de l'expérience qui sont plus importants dans le secteur public en Tunisie et en Algérie (M. Ben Halima et al, 2010 ; Lassassi et Muller, 2014). Les écarts de salaires entre le secteur privé et public expliquent la faible attractivité du secteur privé en Tunisie (Ben Halima et al, 2010). El Hamidi (2005) a montré pour le cas de l'Egypte et du Maroc vers la fin des années 1990, que les diplômes ne reflètent pas les différences de productivité mais qu'ils sont bien rémunérés dans le secteur public. De ce fait, le capital humain dans les pays de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient) a moins d'effet sur la croissance économique (Pissarides et Varoudakis, 2005 dans Ben Halima et al, 2010).

En ce qui concerne la zone géographique, Benhayoun, Benzen (1995) confirment sur un échantillon d'hommes seulement, un impact positif entre investissement en capital humain et les salaires avec des différences sensibles entre la zone de Rabat-Kenitra et Casablanca.

Dans le présent travail, l'intérêt est porté sur l'inégalité de revenus entres les différentes catégories juvéniles occupées sur le marché du travail dans quatre pays arabes (Algérie, la Tunisie, l'Egypte et le Liban).

Cet article est structuré comme suit : dans un premier temps nous présentons une brève revue de littérature sur la théorie du capital humain, comme étant la principale théorie qui traite les écarts de revenus sur le marché du travail, précisément la fonction de gain de Mincer. A partir des critiques et des limites de ce modèle par rapport à l'origine sociale, le genre et l'hétérogénéité du marché du travail, nous essayerons d'améliorer notre modèle économétrique de base. Dans un second temps, nous exposons la méthodologie et les résultats du modèle.

II. CADRE THEORIQUE :

L'analyse des inégalités de revenus repose essentiellement sur la théorie du capital humain. Cette théorie a fait l'objet de plusieurs évolutions apportant de plus amples explications à ce phénomène ; explications qui viennent principalement de la sociologie de l'éducation, de la théorie du genre et de la théorie de l'hétérogénéité du marché du travail. Nous allons exposer, dans ce qui suit, une brève synthèse de chaque théorie.

II.1. Capital humain et théories critiques :

La théorie du capital humain, façonnée par Gary Becker, fournit une interprétation originale des écarts de salaires entre individus. Elle repose sur le concept d'homoœconomicus. Cet

individu rationnel essaie de maximiser ses gains en investissant dans son capital humain qui représente « l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par l'accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire…etc » (G. Becker, 1964). De ce fait, l'hypothèse centrale, défendue par cette théorie, considère l'éducation (pour les individus et la société) comme investissement favorisant l'augmentation de la productivité. Ce qui détermine, par conséquent, la distribution des gains individuels et la croissance économique. Denison (1962) et Shultz (1963) ont trouvé que l'éducation de la force de travail contribue pour une part significative à la croissance économique aux Etats- Unis (Denison et Shultz in Logossah, 2004).

Ainsi, Mincer montre que les niveaux élevés de l'éducation, en même temps qu'ils affaiblissent les risques du chômage, assurent les salaires les plus élevés (Mincer, 1974). Selon Mincer, il existe deux formes complémentaires d'acquisition du capital humain : les investissements scolaires d'une part et les investissements sous forme d'expérience professionnelle d'autre part. Bien que sa contribution a apporté un évident crédit à l'hypothèse soutenue par les théoriciens du capital humain (Jarousse et Mingat, 1986), elle fut largement critiquée par rapport à la complexité de la variable de l'éducation et par rapport aux nombreux autres facteurs qui rentrent en jeu s'éloignant de la situation de concurrence parfaite dans laquelle s'inscrit cette théorie.

- **Système éducatif et inégalité salariale :**

La complexité du système éducatif renvoie à l'implication de plusieurs variables qui jouent un rôle incontestable dans la configuration de la distribution des scolarités individuelles. De ce point de vue, la variable éducation telle qu'elle est utilisée par la théorie du capital humain, précisément dans la fonction de gain de Mincer, ne permet pas de relever l'influence de ce système dans sa complexité, tels que l'impact du milieu familial ou de l'origine sociale sur les gains. D'ailleurs, c'est l'une des critiques les plus importantes attribuées à cette théorie (Riboud, 1978 ; Kiker et Heath, 1985 ; Boumahdi, Plassard, 1992).

De son côté, la littérature sociologique et économique a tenté d'y apporter des explications. Bourdieu et Passeron ont montré, dans les Héritiers, ouvrage fondateur dans la sociologie de l'éducation, que la démocratisation de l'éducation, au lieu d'amoindrir les inégalités scolaires entre les différentes classes sociales, a conduit, bien au contraire, à la reproduction de la structure sociale de la classe dominante. Selon ces deux auteurs, la réussite scolaire des enfants de cette classe sociale (fils de cadres) ne s'explique pas par leur talent mais par leur héritage culturel (la maitrise de la langue, mode de raisonnement, connaissances communes…). Ce dernier est valorisé par l'école démocratique à travers les méthodes et les contenus d'enseignement (Bourdieu et Passeron, 1968).

En restant dans la tradition marxiste, Bowles et Gintis (1975, 1976), comme Bourdieu, sont influencés par ce courant de pensée. Ils ont également avancé l'idée que l'école est au service du système capitaliste et sert à perpétuer la domination de sa classe dirigeante. L'enseignement obligatoire auquel se limiteront les enfants de la classe ouvrière n'inculque que les attitudes qui sont nécessaires pour les tâches ouvrières, alors que l'enseignement

supérieur, auquel n'accéderont principalement que les enfants des classes moyennes et supérieures (ceux du prolétariat étant éliminés), tend à conférer les attitudes nécessaires pour assumer les tâches de direction et d'innovation (cf. Bowles et Gintis, 1975, 1976 in Logossah, 2004).

Pour sa part, R. Boudon trouve contrairement à Bourdieu et Passeron que les stratégies individuelles des familles selon leur origine sociale sont plus importantes dans la détermination des inégalités scolaires et non par le fonctionnement de l'école : le coût et les avantages de l'investissement scolaire sont estimés différemment selon l'origine sociale. Les familles riches sous-estiment le coût de l'éducation de leurs enfants et surestiment le diplôme comparativement aux familles d'origine modeste, qui surestiment le coût et sous-estiment le diplôme (Boudon, 1973). Ces différentes stratégies se répercutent sur la réussite sociale notamment en matière de rémunération sur le marché du travail. Les résultats de R. Boudon ont été revisités par plusieurs chercheurs tels que (D. Goux, E. Maurin, 1995) et (Durut-Bellat, 2002). Pour R. Ballion (1982), ce sont les comportements consuméristes des familles aisées, qui profitent des marges de manœuvre qu'offre le système scolaire afin de faciliter la réussite scolaire de leurs enfants tels que l'enseignement privé, on peut y ajouter également le recours aux cours de soutien, particulièrement dans le cas algérien.

De même, Anderson (1983), en étudiant l'influence des facteurs sociaux, tel que le milieu familial (niveau d'éducation des parents, leur profession, revenu) sur la demande d'éducation, a confirmé un effet marquant de l'origine sociale sur l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur (Anderson, 1983 in Logossah, 2004).

- **Inégalités genrées des salaires :**

Les travaux sociologiques et économiques ont apporté un certain éclairage sur le fossé salarial existant entre les femmes et les hommes sur le marché du travail. La théorie de la domination justifie cet écart entre les différents groupes démographiques (sexe, race...) comme un effet de la domination exercée par les catégories qui ont le plus de pouvoir dans la société (Reich 1981 in Logossah, 2004).

Les croyances patriarcales interviennent, dans le même ordre d'idée, afin d'expliquer cette ségrégation sexuelle par la domination masculine, qui tire son pouvoir de l'autorité financière de l'homme chef de ménage (Cova, 2009). Ce qui mène les employeurs, généralement des hommes, à réserver les emplois les mieux rémunérés (Hartmann, 1978).

Pour sa part, l'économie de la discrimination, initiée par F. Edgeworth (1922), stipule que les différences de gain entre race ou sexe sont les résultats de discriminations exercées en fonction des préférences des acteurs économiques (les employeurs, les salariés masculins ou les consommateurs) (Becker, 1957). Elles résultent également des préjugés et des anticipations des employeurs face à l'incertitude sur la productivité des individus, affectant soit le gain ou les emplois les moins rémunérés aux femmes et aux minorités (Phelps, 1972 ; Arrow, 1973).

Dans la même veine, Jochi (1989) apporte une précision originale sur la question de discrimination salariale selon le sexe. Elle révèle deux types de discrimination, qui sont, au fait, liées l'une à l'autre. La première concerne les femmes qui travaillent à temps partiel (nombreuses étaient en grande Bretagne) tandis que la seconde est associée aux conséquences

de la maternité et aux conditions de mère de famille (Joshi, 1989 in Yves Chassard, 1990). En suivant Becker sur la théorie de la famille (1991) et la division sexuelle du travail (1985), les femmes se chargent des tâches domestiques et familiales car leurs perspectives de gain sur le marché du travail sont inférieures à celles des hommes. Ce partage maximise le bien-être familial (D. Meurs, A. Paithé, S. Ponthieu, 2010).

Dans le même contexte, la fécondité et l'interruption de l'activité économique des femmes est source des écarts de salaires entre sexe. Trois effets sont relevés (Meurs, Paithé, Ponthieu, 2010); le premier est visible sur la participation de la femme sur le marché du travail, les congés de maternité étant le principal facteur d'interruption du cycle professionnel. Le deuxième effet concerne le travail à temps partiel comme étant un mode de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle, ce qui est associé aux emplois les moins payés, comme le montre d'ailleurs M. Merouani et C. Nicole dans Au labeur des dames, métier masculin et emploi féminin (1989), en paraphrasant le titre d'Emile Zola, Au Bonheur des femmes. Enfin, le soupçon est le troisième effet qui pèse sur les femmes d'être avant tout mères ou futures mères, qui peuvent quitter le travail temporairement ou définitivement.

Aussi, les inégalités scolaires entre filles et garçons peuvent être la base de ces inégalités sur le marché du travail et particulièrement sur les salaires, « les travaux sociologiques de Domain, Durru-Bellat et Mingat montrent que l'école encourage des attitudes différentes entre sexe, des comportements favorisant l'esprit compétitif chez les garçons et le respect des règles pour les filles. La culture de la compétitivité inculquée aux garçons les conduit à surestimer leurs capacités, élément important à l'orientation, et ensuite sur le choix des emplois les mieux rémunérés, contrairement aux filles, qui hésitent à demander les filières scientifiques » (Curraize, 2004).

- **Hétérogénéité du marché de l'emploi et inégalités salariales :**

La théorie du capital humain qui a servi de base à l'explication des inégalités de revenu, a connu des évolutions majeures tout en maintenant l'hypothèse principale relative à la liaison positive entre capital humain et productivité. Parmi elles, les théories de l'hétérogénéité du marché du travail. Cette dernière se base sur l'existence de plusieurs marchés différents tels que le marché formel et le marché informel. Le premier détermine ses rémunérations suivant des grilles construites administrativement. Tandis que le second obéit à la loi de l'offre et de la demande. Autrement dit, cette théorie se place du côté de la demande où la variabilité des revenus est déterminée par le marché et non pas selon la productivité du travailleur (Logossah, 1994).

II.2. Données et méthodologie :

Afin d'analyser les inégalités de revenus dans les pays arabes méditerranéens (Algérie, Tunisie, Egypte et Liban), ce papier exploite les données issues de l'enquête originale SAHWA 2016. La première enquête dans son genre, du moins pour l'Algérie, conçue spécialement pour les jeunes (15-29 ans). L'originalité de cette enquête réside en premier lieu dans l'avantage qu'elle procure pour une étude comparative entre les quatre pays. En

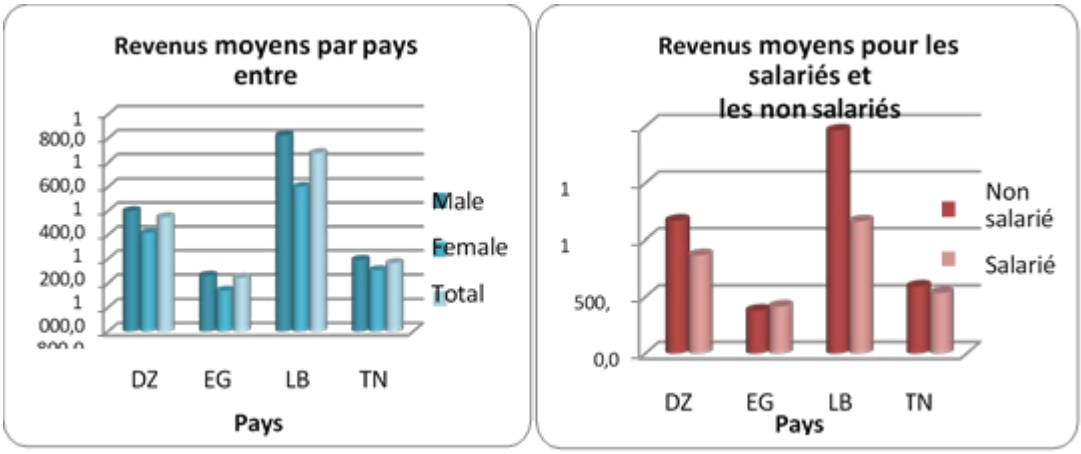
second lieu, cette enquête offre un panel assez riche de variables qui touchent tous les domaines qui concernent les jeunes et qui permettent d'explorer des pistes encore méconnues.

Ainsi, pour l'analyse de l'effet du capital humain sur les inégalités de revenu sur le marché du travail, la base de données SAHWA[1] (2016) nous renseigne sur un échantillon de 2508 occupés, dont 1839 salariés et 669 employeurs, indépendants et aides familiaux. Parmi ces occupés, 307 jeunes seulement ont effectué une formation professionnelle, la plupart d'entre eux ont un niveau moyen ou secondaire.

Pour ce qui a trait au phénomène que nous voulons étudier, l'enquête SAHWA nous offre l'opportunité d'observer la distribution des revenus nets du dernier mois avant le mois de référence[2] en monnaies locales. Ces informations ne sont pas toujours disponibles dans plusieurs pays. Pour des fins de comparabilité, ces revenus ont été converties en une unité commune qui est le dollar en parité des pouvoirs d'achat ($PPA)[3]. Un premier aperçu descriptif nous révèle deux résultats très importants (figure 1).

En premier lieu, il s'avère que les jeunes Libanais sont rémunérés, en moyenne, une fois et demie (1,5) plus que les algériens, deux fois et demi (2,6) plus que les Tunisiens et plus de trois fois (3,3) mieux que les égyptiens.

Figure 1



Source : construits par les auteurs.

Par ailleurs, l'écart entre la rémunération féminine et masculine se creuse beaucoup plus au Liban et en Egypte avec 15% de différence. Vient après l'Algérie et la Tunisie avec 10 et

[1] SAHWA Youth Survey 2016 (2017) Base de données édition 1.0. Barcelona: Barcelona Centre for International Affairs (CIDOB).

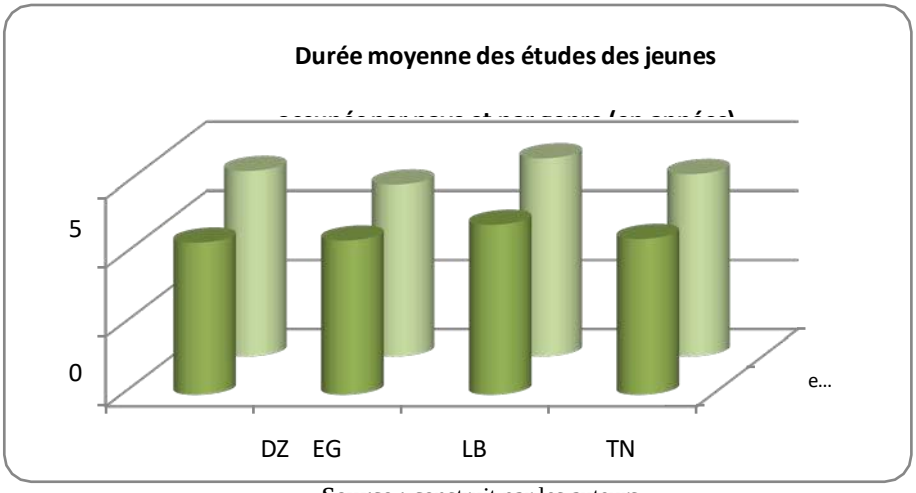
[2] Le mois de référence pour l'enquête SAHWA est le mois de Janvier 2016 pour l'Egypte et le mois de Novembre 2015 pour les autres pays.

[3] Les déflateurs du PIB de la Banque Mondiale ont été utilisés pour le calcul.

7,9% respectivement.

Si l'on voit la situation professionnelle, on constate qu'en général les salariés sont moins bien rémunérés comparativement aux non-salariés, et cette différence parait flagrante pour le Liban (+1,7 points). En Egypte, par contre, la tendance s'inverse. Notant que les deux catégories de salariés, à temps plein et à temps partiel sont regroupées.
Tout compte fait, on voit bien que les revenus varient d'une région à une autre selon différents critères. Si l'on se base sur l'effet du capital humain comme principal déterminant, on peut observer que sa dotation dans chaque pays est différente. Mais aussi, rentrent en jeu d'autres caractéristiques observables et inobservables affectant les revenus d'une manière directe ou indirecte.
Pour les besoins de notre analyse, l'information clef sur le niveau d'instruction des jeunes étudiés est indispensable. On dispose, à partir de cette enquête, d'une approximation de la durée des études grâce à la variable « année de fin d'étude » à partir de laquelle on calcule l'âge à la fin des études[4]. Cette variable est légèrement biaisée, étant donné qu'on ne peut extraire les années de redoublement ou d'arrêt des études pour une raison ou une autre. Toutefois, le nombre d'années d'études est considéré comme un bon proxy pour mesurer l'instruction (Green. W ; 2011). Le graphique ci-dessous (figure 2) nous renseigne sur la durée moyenne des études des jeunes dans chaque pays. Elle tourne autour de 11 années d'études et demie sauf au Liban où elle atteint les 13 années. On met l'accent sur la nette différence du niveau des filles (13,5 années d'étude en moyenne) par rapport aux garçons (11,4) dans les quatre pays. Cette différence est moins accentuée en Egypte (Tableau n°6 en Annexe).

Figure 2



Source : construit par les auteurs.

[4] Les six (06) premières années sont bien entendu extraites en supposant que dans les quatre (04) pays la scolarité officielle commence dès l'âge de 6 ans.

D'un autre côté, grâce à la variable « âge au premier emploi », bien entendu toutes catégories professionnelles confondues, nous pouvons calculer d'une manière approximative la durée de l'expérience professionnelle de chaque individu. La durée d'un éventuel chômage entre un travail et un autre n'est pas prise en compte. En conséquence, la durée des études et l'expérience professionnelle seront éventuellement surestimées.

Par ailleurs, contrairement aux entrepreneurs (indépendants, créateurs d'entreprise), nous ne possédons, pour les salariés, que des informations sur le secteur juridique et le secteur économique de leurs entreprises. Or, la taille de l'entreprise, sa localisation et sa position concurrentielle sur le marché du travail sont des éléments supposés non négligeables dans la détermination des salaires. Conjointement avec le niveau d'éducation et l'expérience professionnelle, elles expliquent 25% de l'écart de rémunération entre les travailleurs, sans oublier le phénomène de discrimination qui explique 10% de cet écart (Blau et Feber, 1992 ; Altonji et Blank, 1999). Cette étude sera donc malheureusement contrainte à omettre cet aspect-là malgré son importance. En revanche, l'ampleur de la précarité du travail peut être examinée à travers le caractère formel ou informel de l'emploi occupé en se basant sur l'affiliation à la sécurité sociale.

L'enquête nous donne accès également à un panel d'informations sur les conditions de vie du jeune enquêté, la région habitée ainsi que les caractéristiques personnelles de ses parents. La section suivante présente les résultats des estimations du rendement de l'éducation et de l'expérience professionnelle sur le revenu de chaque jeune occupé, et traite l'effet d'autres facteurs susceptibles d'influencer le modèle initial conjointement avec les hypothèses de base.

III. CADRE EMPIRIQUE :

La théorie de Mincer (1974), éprouvée à maintes reprises par les théoriciens du capital humain et du marché du travail, demeure toutefois inévitable comme base de tout premier travail exploratoire traitant le fonctionnement de l'offre sur le marché du travail. Malgré les limites qu'elle a montrées (Logossah, 2004 ; Mingat, 1986 ; …), elle pose tout de même les hypothèses principales sur lesquelles se fonde le choix occupationnel sur le marché du travail : 'la formation du capital humain (éducative et professionnelle) est le déterminant principal de l'emploi et de la variabilité de la rémunération salariale'. Le capital humain chez Mincer étant considéré comme la capitalisation d'un certain niveau de compétences cumulé à partir de formations scolaire, professionnelle et d'expérience sur le marché du travail.

- Fonction de base de Mincer

Estimons tout d'abord la fonction de base de Mincer comme première illustration, il est intéressant d'observer l'effet brut du capital humain sur la variabilité du revenu perçu suite à un choix occupationnel, en d'autres termes, dans un modèle à concurrence parfaite. En effet, l'individu est supposé prendre une décision rationnelle. Il doit gérer son capital (augmenter son investissement en éducation ou en formation) afin de maximiser son revenu, en supposant une relation linéaire entre le revenu et le potentiel en capital humain. Les écarts salariaux ne se traduisent que par une différence de niveau de compétences. Les aléas socioéconomiques

du marché du travail et les caractéristiques de l'entreprise, ne sont donc pas pris en compte. Cette théorie proclame que la productivité marginale du salarié est le seul déterminant du salaire. Ainsi, tous les individus d'un même niveau de compétences auront des chances égales au recrutement.

Ainsi, l'équation standard de Mincer (1974) se présente comme suit :

$$Ln\ Revenui = a + b * Durée\ des\ étudesi + c * Expériencei + d * Expérience2 + \varepsilon\varepsilon i$$

Les coefficients b et c représenteront le rendement de l'éducation et de l'expérience respectivement. Le carré de l'expérience est introduit pour examiner la linéarité de l'impact de cette dernière ou éventuellement la concavité. $\varepsilon\varepsilon i$ représente l'erreur de l'estimation due aux facteurs non observables qui devraient rentrer dans l'explication du modèle. Le a est une constante qui représente le salaire de base ou de réserve, sans prendre en compte le capital humain.

Avec une régression log-linéaire simple du revenu, il est clair que ces deux variables ont un effet certain sur la variabilité du revenu selon l'estimation ci-dessous. Toutefois, elles n'expliquent qu'une part minime de la variabilité du logarithme des revenus, à savoir 6,7% (R2=0,067, voir tableau n°7 en Annexe).

Ln Revenu i= 5,598 + 0,057* Durée_études i + 0,066* Expérience i -0,004* Expérience2i +$\varepsilon\varepsilon i$.
(69,76) (11,44) (4,96) (-4,485)

() Statistique de Student (voir tableau n°6 en Annexe).

- **Modèle de Mincer amélioré :**

Cependant, est-ce que deux individus qui disposent, au départ, du même niveau de qualification observé, se retrouvent réellement dans des positions similaires sur le marché du travail ?

L'équation simplifiée de Mincer ici ne peut répondre à cette question. L'hypothèse d'une concurrence parfaite n'est pas vérifiée. De ce fait, plus d'objectivité devrait être apportée au modèle de fonctionnement du marché du travail en faisant concourir d'autres facteurs fondamentaux tels que les caractéristiques individuelles et les conditions de travail.

$$Ln\ Revenui = a + b * Durée\ des\ étudesi + c * Expériencei + d * Expérience2 + d * XXi + \varepsilon\varepsilon i$$

Xi représentera ces aspects additionnels qui complèteront l'équation initiale de Mincer. Le premier aspect, tant discuté en théorie, est la différence genrée comme nous l'avons expliqué plus haut. Il est capital de connaitre l'impact du genre dans la fonction de gain que nous venons d'estimer. Nous devons prendre en compte également la dimension spatiale, notamment entre l'urbain et le rural. Nous ajouterons l'acquisition d'une formation professionnelle pour les jeunes et enfin, pour cerner un peu les caractéristiques du marché du

travail et voir leurs effets sur le revenu, nous introduirons la situation professionnelle du jeune (salarié/non salarié), le secteur juridique et le secteur d'activité économique du poste occupé et l'affiliation à la sécurité sociale.

Tableau 1 : Définition des variables

Variable	**Nom utilisé dans le modèle**	**Caractéristiques/ Valeurs Modalités**
Durée des études	Durée_études	Nombre d'années
Expérience professionnelle	EXP	Nombre d'années
Expérience professionnelle au carré	EXP2	Nombre d'années au carré
Sexe	sexe	Homme : 1 Femme : 0
Formation professionnelle	FP	Oui : 1 Non : 0
Salariat	SALR	Salarié : 1 Non salarié : 0
Secteur juridique	SJ	Public :1 Privé : 0
Secteur d'activité économique	SAA SAI SAB SAS SAED SAC SAAM SAAN	Agriculture Industrie BTPH Santé Education Commerce Autre services marchands Administration, services non marchands.
Sécurité sociale	SS	Affilié : 1 Non affilié : 0
Algérie	DZ	Oui : 1 Non : 0
Egypte	EG	Oui : 1 Non : 0
Liban	LB	Oui : 1 Non : 0
Tunisie	TN	Oui : 1 Non : 0

Source : élaboré par les auteurs.

Avant d'estimer ce modèle, il faut s'assurer de l'hypothèse d'exogénéité des variables explicatives introduites qu'exige la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) ; la

méthode classiquement utilisée pour l'estimation des fonctions de gain. Avec des données en coupe instantanée comme dans notre cas, cette hypothèse n'est souvent pas vérifiée et les estimateurs donnent des effets biaisés (Balsan, Hanchane, Werquin ; 1996). Ce biais est dû à une erreur de mesure de la variable endogène. Techniquement, il y a une partie d'explication de la variable endogène qui explique en même temps la variable dépendante. Dans ce cas, l'estimateur standard des MCO sera non convergent du fait de la présence d'erreurs dans la mesure des variables explicatives (Racicot, 1993).
De plus, l'estimation par MCO sous-estime le rendement de l'éducation et de l'expérience sur les salaires (Boumahdi et Plassard ; 1992). Cette sous-estimation vient du fait que les jeunes disposeraient d'atouts ou de caractéristiques inobservées qui expliquerait aussi la variabilité des revenus.

- **Impact de l'origine sociale sur l'investissement en capital humain :**

Dans l'équation de gain, la variable supposée endogène est d'une façon unanime la variable éducation dans la littérature. Elle est, en fait, le fruit de décisions optimales (Griliches, 1977). En effet, plusieurs facteurs relatifs à l'origine sociale tels que le statut social des parents ou la taille du ménage influent d'une manière ou d'une autre sur le niveau de scolarité des enfants. Le recours au test d'Hausman (1978) confirme cette hypothèse. Ce test, qui consiste à comparer les estimateurs de la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO) et la méthode des doubles moindres carrés (DMC), montre la corrélation entre l'erreur qui résulte de la régression de la variable éducation et l'erreur du modèle global d'estimation du revenu (voir Encadré 1). Aussi, les résultats dévoilent qu'il existe bien une différence entre les coefficients des deux méthodes ce qui valide l'hypothèse d'endogénéité de la variable éducation (voir Tableau 3).
A cet effet, pour atténuer l'effet d'endogénéité de la variable éducation des jeunes, nous

Encadré 1 : test d'Hausman

Sous l'hypothèse nulle de $plim\ \hat{b}_{DMC} = plim\ \hat{b}_{MCO}$, $H = \frac{(\hat{b}_{DMC} - \hat{b}_{MCO})^2}{\sigma^2} \rightarrow \mathcal{X}^2(k_1)$

Où $\hat{b}_{DMC}$ et $\hat{b}_{MCO}$ représentent respectivement les estimateurs des DMC et des MCO de la variable endogène. σ^2 est la variance $Var(\hat{b}_{DMC} - \hat{b}_{MCO})$ et $\mathcal{X}^2(k_1)$représente la distribution de khi-deux à k degrés de liberté, relatif au nombre de variables endogènes (Crépon, 2005).

Dans notre cas, puisque les écarts-type respectifs sont : σ_{DMC} = 0,017 et σ_{MCO} = 0,004, H= 32,77. Comme la valeur critique au niveau 95% de la distribution de Khi-deux à un degré de liberté est égale à 3,84, l'hypothèse nulle est donc rejetée. En d'autres termes, l'estimateur des MCO n'est pas convergent.

introduisons le capital humain des parents dans une deuxième équation comme effet correcteur, ce qu'on appelle variables instrumentales, en supposant que ces dernières affectent le niveau de l'éducation du jeune et non pas le niveau de son revenu.

Durée des études = fonction (Niveau d'instruction du père, niveau d'instruction de la mère, Z_i).

On désigne par Z_i toutes les variables explicatives que nous avons introduites dans le modèle. Z_i= (Durée_études, expérience, X_i).

L'équation du revenu devient alors : $Ln\ Revenu_i = a + b\ Z_i + v_i$,

où v_i représente la nouvelle erreur potentielle de l'estimation, c'est à dire une fois pris en compte les facteurs X_i. Ce qui revient à appliquer un double moindre carré.

Il faut noter que pour le cas des parents, la base SAHWA ne nous fournit pas la durée des études mais uniquement le niveau d'instruction par paliers scolaires. Par conséquent, nous introduirons chaque palier comme variable dichotomique en mettant comme référence le palier « sans instruction ».

Tableau 2 : définition des variables du niveau d'instruction des parents

Niveau d'instruction du père	Primaire	NiP_Prim	Oui : 1 ; Non : 0
	Moyen	NiP_Mid	Oui : 1 ; Non : 0
	Secondaire	NiP_Sec	Oui : 1 ; Non : 0
	Supérieur	NiP_High	Oui : 1 ; Non : 0
Niveau d'instruction de la mère	Primaire	NiM_Prim	Oui : 1 ; Non : 0
	Moyen	NiM_Mid	Oui : 1 ; Non : 0
	Secondaire	NiM_Sec	Oui : 1 ; Non : 0
	Supérieur	NiM_High	Oui : 1 ; Non : 0

Source : élaboré par les auteurs.

Le tableau n°3 donne les résultats par MCO et par DMC. Le premier renseignement frappant qui se dégage de ce tableau est la confirmation d'une sous-estimation du rendement de la plupart des facteurs explicatifs, notamment pour l'éducation. En effet, pour chaque année supplémentaire d'étude, le jeune aura un revenu moyen supérieur de 3,7% avec l'estimation par MCO, tandis qu'il aura 14% avec l'estimation par DMC. Soit plus de 10 points. Ce constat nous prouve l'importance de l'origine sociale du jeune dans l'évolution de ses études qui se répercute par la suite sur le revenu; nous développerons ce point plus loin, dans les résultats. La régression de la variable éducation (première étape de la méthode des DMC) nous révèle que plus s'élève le niveau d'instruction des parents, plus la durée des études des enfants augmente. Et cela est valable plus pour le père que pour la mère (voir tableau n°2 en Annexe).

Toutefois, il faut souligner que l'utilisation des variables instrumentales a aussi ses limites. Elle réduit la précision du modèle et nécessite un échantillon plus important (R^2= 37% de robustesse contre 42%).

Tableau 3 : Estimation de l'équation du revenu, comparaison entre MCO et DMC.

	MCO			DMC		
	B	t	Sig.	B	t	Sig.
(Constante)	5,900	73,264	0,000	4,662	20,060	,000
Durée des études	,036	8,512	,000	,132	7,633	,000
Expérience	,030	2,767	,006	,047	3,777	,000
Expérience au carré	-,001	-1,268	,205	,000	-,484	,629
Sexe	,328	9,290	,000	,432	9,981	,000
SS	,408	12,114	,000	,198	3,797	,000
Région de résidence	-,099	-3,031	,002	-,015	-,387	,699
Salariat	-,226	-6,259	,000	-,238	-5,883	,000
Egypte	-,709	-15,865	,000	-,804	-15,319	,000
Liban	,394	9,393	,000	,298	5,993	,000
Tunisie	-,479	-10,676	,000	-,512	-10,156	,000
R^2	0,42			0,37		
F	155,270			124,880		

Variable dépendante : log Income last month en $PPA
Algérie : référence.

- **Facteurs de l'équation de gain dans chaque pays :**

Dans une première étape, nous avons estimé notre équation de gain sur tout l'échantillon de la population occupée globalement et dans chaque pays séparément (tableau 4).
Notons que la formation professionnelle ainsi que les secteurs d'activité économiques n'ont pas donné un effet significatif dans ce modèle ce qui nous a conduit à les exclure du modèle (voir annexe, tableau n°1).

Tableau 4 : Estimation de l'équation du revenu par DMC

	Modèle 1 AMC		Modèle 2 DZ		Modèle 3 EG		Modèle 4 LB		Modèle 5 TN	
	B	%	B	%	B	%	B	%	B	%
(Constante)	4,662*** (0.232)		5,377*** (0.388)		4,611*** (0.388)		4,357*** (0.388)		3,436*** (0.583)	
Durée_études	,132*** (0.017)	13.2	,079* (0.030)	7,9	,065** (0.030)	6,5	,181*** (0.026)	18,1	,172*** (0.043)	17,2

EXP	,047*** (0.012)	4.7	NS	NS	NS	NS	,053** (0.024)	5,3	,054* (0.032)	5,4
EXP2	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
Sexe	,432*** (0.043)	54	,548*** (0.100)	73	,412*** (0.100)	51	,444*** (0.069)	56	,374*** (0.102)	45
SS	,198*** (3,052)	22	,369*** (0.104)	45	,253*** (0.104)	29	NS	NS	,383*** (0.108)	47
Rég	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS
SALR	-,238*** (0.040)	-21	-,287*** (0.092)	-25	-,010 (0.092)		-,395*** (0.065)	-33	-,065 (0.102)	NS
EG	-,804*** (0.052)	-55								
LB	,298*** (0.050)	35								
TN	-,512*** (0.050)	-40								
R^2	0,368	36.8	0,184	18.4	0,082	8.2	0,219	21.9	0,155	15.5

NB : - les pourcentages (%) représentent le rendement de chaque variable sur le Log du revenu. Le mode de calcul est le suivant : 100(EXP (B)-1) pour les variables binaires; le B est le coefficient obtenu dans l'estimation.

Les chiffres entre parenthèses représentent les écarts types.

Le degré de significativité des coefficients sont représentés par : *** (1%), ** (5%) et * (10%).

Source : élaboré par les auteurs.

La robustesse de l'estimation présente un modèle global valide à près de 37%. La distribution par pays, quant à elle, donne des estimations pas très robustes notamment pour l'Egypte (son modèle n'explique que 8% de l'écart du revenu). Cela est dû d'une part à la faiblesse de l'échantillon observé, mais aussi aux particularités du contexte économique et social de chaque pays qui susciterait probablement des facteurs explicatifs propres à chacun d'entre eux.

- **Facteurs de l'équation de gain selon le genre et la situation sur le marché du travail :**

Nous observons maintenant notre estimation sur des échantillons scindés par catégories : Salariés/ non-salariés, Privé/ public et Femme/homme, pour mieux capter l'effet relatif à chaque variable (tableau 5).

Tableau 5 : Estimation de l'équation du revenu par DMC

	Modèle 4				**Modèle 5**				**Modèle 6**			
	Non salarié	**%**	**Salarié**	**%**	**Privé**	**%**	**Public**	**%**	**Femme**	**%**	**Homme**	**%**
(Constante)	3,404*** (0.595)		4,865*** (0.223)		4,499*** (0.243)		4,331*** (0.561)		3,796*** (0.437)		5,604*** (0.241)	

Durée_ études	,189*** (0.038)	18,9	,102*** (0.016)	10,2	,130*** (0.017)	13	,128*** (0.038)	12,8	,156*** (0.034)	15,6	,107*** (0.018)	10,7
Sexe	,632*** (0.113)	88	,318*** (0.045)	37	,442*** (0.047)	56	,409*** (0.110)	51	_	_	_	_
SS	,235** (0.112)	27	,257*** (0.054)	29	,180*** (0.056)	20	,220* (0.121)	25	,174* (0.103)	19	,236*** (0.057)	27
EXP	,096*** (0.036)	9,6	,031*** (0.012)	3,1	,058*** (0.013)	5.8	NS		,056** (0.026)	5,6	,033** (0.014)	3,3
EXP2	NS		NS		NS		NS		NS		NS	
SALR	_		_		_		_		NS		-,309*** (0.044)	-27
FP	NS		NS		NS		NS		,181** (0.089)	20	NS	
EG	-1,129*** (0.154)	-68	-,747*** (0.051)	-53	-,877*** (0.060)	-58	-,775*** (0.115)	-54	-,704*** (0.124)	-51	-,808*** (0.060)	-55
LB	,330** (0.130)	39	,250*** (0.051)	28	,300*** (0.059)	35	,326*** (0.121)	39	,297*** (0.095)	35	,300*** (0.059)	35
TN	-,720*** (0.135)	-51	-,459*** (0.050)	-37	-,562*** (0.057)	-43	-,331*** (0.121)	-28	-,354*** (0.096)	-30	-,583*** (0.058)	-44
R2	,354	35.4	,396	39.6	,381	38	,292	29	,371	37.1	,394	39.4

NB : - Les pourcentages (%) représentent le rendement de chaque variable sur le Log du revenu. Le mode de calcul est le suivant : 100(EXP(B)-1) ; le B est le coefficient obtenu dans l'estimation.
Les chiffres entre parenthèses représentent les écarts types.
Le degré de significativité des coefficients sont représentés par : *** (1%), ** (5%) et * (10%).
Source : élaboré par les auteurs.

Le découpage par catégorie, en revanche, présente des résultats assez convaincants. La variance des facteurs choisis expliquent entre 29% et 39% la variabilité des salaires ce qui est largement satisfaisant avec un échantillon d'une telle taille (2008 occupés). Toujours est-il qu'il faut creuser la question d'avantage pour découvrir de plus amples explications à ce phénomène.

Il ne faut pas oublier également l'effet de la sélection qui n'a pas été traité dans ce papier. Le fait de ne prendre en considération que les jeunes occupés sachant que les chômeurs sont aussi en quête d'emploi, où le salaire est probablement leur premier critère de décision, engendre effectivement un biais de sélection. Le traitant améliorera certainement la qualité du modèle de gain présenté.

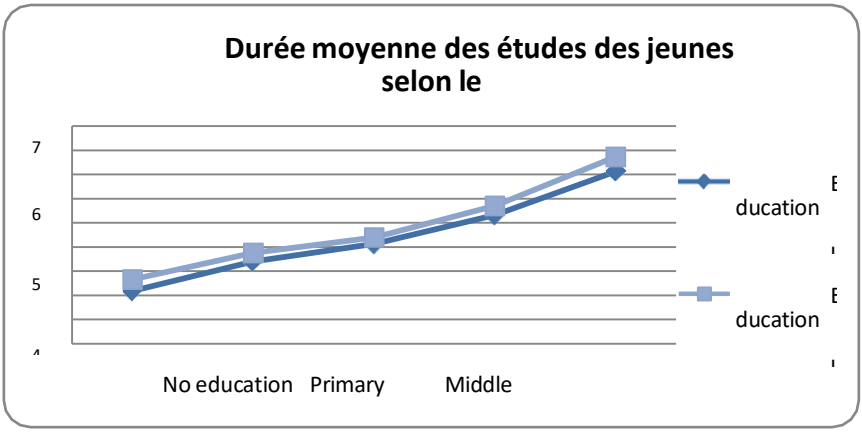
La section suivante présentera une lecture socioéconomique des résultats obtenus empiriquement.

Résultats

L'investissement en capital humain peut expliquer près de 29% de la variabilité du revenu dans les quatre pays étudiés, soit 14,5% pour l'éducation et de même pour l'expérience professionnelle.

Pour l'investissement en éducation, nous avons montré plus haut que l'origine sociale, entre autres le niveau d'instruction des parents, agissent considérablement sur l'évolution scolaire des enfants d'une manière linéairement positive (figure 3). Trois explications de l'effet de l'éducation des parents sur la réussite scolaire des enfants peuvent être avancées. Un niveau d'étude élevé des parents peut garantir un bon statut social pour les enfants, entre autres de bonnes conditions matérielles leurs permettant de rester plus longtemps dans le système éducatif. En effet, 42,3% des pères ayant un niveau d'étude supérieur sont des cadres supérieurs (voir tableau n°8, dans Annexe). Cela dit, ils peuvent aussi suivre leurs enfants dans leurs études, comme ils peuvent agir positivement sur la perception des enfants vis-à-vis de la valeur sociale de l'éducation.

Figure 3



Source : élaboré par les auteurs

D'un autre côté, la comparaison entre les quatre pays AMC révèle que l'impact de l'éducation des parents, notamment du père, est plus important en Egypte et au Liban par rapport à la Tunisie et l'Algérie. En termes relatifs, le modeste effet de l'éducation des parents constaté en Algérie, peut être mis en relation avec la politique de l'Etat en matière de services sociaux dans l'éducation. Cette politique a réduit relativement les inégalités scolaires liées à l'origine sociale. En effet, la gratuité de l'éducation du primaire jusqu'au supérieur ainsi que les aides sociales apportées aux démunis (prime de scolarité et distribution gratuite des affaires et manuels scolaires) et la part importante allouée par le Ministère de l'enseignement supérieur aux œuvres sociales (transport, restauration, hébergement et bourse d'étude versée pour tous les étudiants non occupés) a permis un accès plus large à l'école.

D'autre part, bien que l'Algérie présente moins d'inégalités scolaires liées à l'origine sociale, le rendement de l'éducation sur les revenus est moins important par rapport au Liban et à la

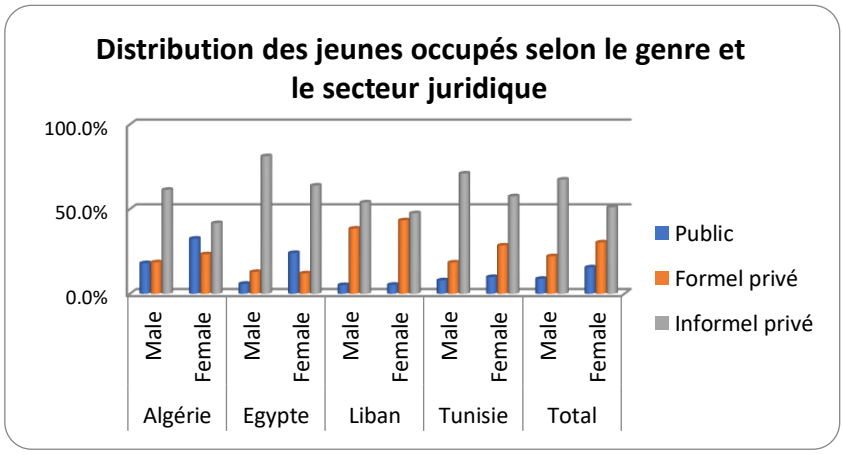
Tunisie. Chaque année supplémentaire d'étude ne procure que 8% d'accroissement dans le revenu en Algérie contre 18,1% et 17,5% au Liban et en Tunisie respectivement. De même pour l'expérience qui ne semble significative que dans ces deux pays là (5,3% et 5,4% respectivement ; tableau 4). Il faut toutefois rappeler que nous faisons face à des jeunes occupés, détenteurs éventuellement que d'un premier emploi.

Quant aux inégalités de revenus liées au genre, les résultats dans les quatre pays montrent que le rendement de l'éducation est relativement plus important chez les femmes que chez les hommes (près de 15,6% contre 10,7% chez les hommes). Le même résultat est constaté pour l'expérience professionnelle en termes de genre (5,6% pour les femmes et 3,3% chez les hommes, tableau 5). Ce qui revient à penser que les femmes s'investissent d'avantage dans leur capital humain comme une stratégie d'intégration afin de s'imposer sur le marché du travail comme le montre les résultats dans les quatre pays.

Par ailleurs, un effet notable est révélé également par cette étude qui réside dans un écart marquant de revenu entre hommes et femmes dépassant les 50% pour l'ensemble des pays étudiés (tableau 4). Il apparait plus significatif en Algérie que dans les autres pays (73%).

En analysant ces écarts de revenus dans les quatre pays entre niveau d'éducation et secteur juridique, on constate qu'une discrimination genrée est présente notamment dans le secteur privé informel quel que soit le niveau d'éducation. Notons que la majorité des filles se trouvent, autant que les garçons, dans le secteur informel dans l'ensemble des pays (67,4%, voir Annexe, tableau n°4 et Figure 4). L'écart de revenu qui s'élève jusqu'à deux (02) fois moins que les garçons dans ce secteur relève de la nature même du métier exercé par ces filles, détentrices au plus d'un niveau moyen ou secondaire, principalement commerce ou artisanat qui ne rapportent que peu. Dans le privé formel, quant à lui, qui est occupé par 22% des filles, connait un écart qui tourne autour d'un demi-point (0,5) en moyenne entre garçons et filles, à partir du niveau moyen. On peut constater que l'Egypte et le Liban présentent un cas particulier dans le niveau moyen où l'écart s'élève à plus de deux points (02). Seulement, on ne pourra pas se prononcer dessus, en l'occurrence pour l'Egypte, étant donné que l'effectif concerné est minime. Par ailleurs, le secteur public n'échappe pas à la règle. Il connait aussi une discrimination salariale à l'égard des femmes quoique relativement peu importante. Dès lors que l'Etat est censé garantir une égalité entre hommes et femmes sur le marché du travail, notamment en Algérie et en Tunisie, ce constat résulte probablement de la différence entre secteurs d'activité économique qui rentre en jeu comme le confirme d'ailleurs la théorie sur l'hétérogénéité du marché du travail (voir Annexe, tableau n°9 jusqu'à n°12). Néanmoins, en général, on peut retenir que les hommes non-salariés sont 88% mieux rémunérés que les femmes non salariées pour l'ensemble des pays.

Figure 4



Source : élaboré par les auteurs

D'autre part, les non-salariés détiennent 9,6% de marge supérieure de revenu pour chaque année supplémentaire d'expérience comparativement aux salariés qui n'auront que 3,1% d'augmentation. Ce résultat semble logique puisque les salariés ont un revenu stable qui n'augmente que d'une proportion connue avec l'élévation du grade ou du poste. Tandis que les non-salariés qui se trouvent dans un marché compétitif théoriquement, chaque expérience supplémentaire leur permet d'entreprendre plus, d'explorer d'autres marchés et par là de multiplier leurs revenus. Dans les pays en voie de développement comme les AMC, la concurrence est peu significative dans un marché vierge. Maintenant, à expérience et à niveau d'éducation égaux, les salariés sont toujours moins rémunérés que les non-salariés dans l'ensemble des pays (moins de 21%). Et cela est valable beaucoup plus chez les hommes et chez les occupants des secteurs public essentiellement (tableau n°5). En Egypte, l'écart se creuse moins pour tous les statuts juridiques.

Enfin, un résultat pas des moins importants ressort de cette analyse empirique. Les jeunes Egyptiens sont 56% moins rémunérés que les Algériens et les Tunisiens 40% moins, à un niveau de capital humain égal. Les Libanais, par contre, dépassent les Algériens avec 33%.

IV. CONCLUSION :

Dans cet article, l'objectif était de relever et de comparer l'impact du rendement en capital humain sur la distribution des revenus pour les jeunes 15-29 ans, dans quatre pays arabes et méditerranéens (Algérie, la Tunisie, le Liban et l'Egypte). La première constatation montre un impact considérable de l'investissement en capital humain sur les revenus. Il est plus important au Liban et en Tunisie.

Les résultats confirment un effet considérable de l'origine sociale sur l'investissement en éducation, ce qui interroge en premier lieu la politique éducative dans chaque pays surtout en Egypte et au Liban afin de réduire ces inégalités scolaires.

Les inégalités liées au genre s'ajoutent aux inégalités scolaires pour montrer que dans l'ensemble des pays, les femmes reçoivent un revenu moins de 54% par rapport aux hommes à un niveau d'études et d'expériences égale, ce résultat est plus marquant en Algérie et en Egypte. Il est à souligner également que l'investissement des femmes en capital humain, qui est plus important par rapport aux hommes, représente une stratégie rationnelle afin d'intégrer le marché du travail.

Pour l'Algérie, bien que l'impact de l'origine sociale sur les inégalités scolaires soit modeste en comparaison avec les autres pays, l'étude a montré qu'elle est en bas de l'échelle en ce qui concerne le rendement du capital humain et l'équité des revenus entre hommes et femmes. Ce faible rendement du capital humain est lié d'abord à la difficulté d'insertion des jeunes sur le marché du travail notamment les plus instruits, suite à l'inadéquation entre l'offre et la demande en formation universitaire et le changement de la structure du marché du travail, qui offre plus d'emplois pour les moins instruits dans l'informel. Ainsi que l'adoption d'une politique passive qui verse des salaires dérisoires dans le cadre des dispositifs d'aide à l'insertion.

Il faut noter également que même si le rendement de l'expérience professionnelle n'a pas une grande part dans l'explication de la variabilité du revenu vue la catégorie d'âge étudiée, il n'est pas moins important de constater que le secteur privé et même le secteur informel requière de l'expérience. Etant donné qu'il n'existe pas de passerelles entre l'école et le marché du travail, les jeunes demandeurs d'un premier emploi se trouveront toujours dans des difficultés d'en détenir un.

Quant aux inégalités genrées, les filles les moins instruites sont les moins protégées sur le marché du travail et les plus discriminées en termes de rémunération. Cela vient suite à l'absence d'une politique salariale claire dans ce secteur protégeant ces femmes. Toujours est-il que ces inégalités se présentent également pour les filles protégées en matière de sécurité sociale ayant atteint au moins un niveau moyen, notamment dans le secteur privé formel. Pour conclure, un résultat pas des moins importants ressort de cette analyse empirique. Les jeunes égyptiens sont (56%) moins rémunérés que les algériens et les tunisiens (40%) moins, à niveau de capital humain égal. Les Libanais, par contre, dépassent les algériens avec 33%. Le faible revenu des jeunes en Egypte et en Tunisie peut être expliqué par la situation socio-économique fragile après la révolution en Tunisie et en Egypte. Pour l'Algérie, la situation actuelle du marché du travail, caractérisée par la précarité et l'informel, peut justifier cette dégradation en termes de revenus. Quant aux libanais, qui sont les mieux rémunérés, ce résultat est renvoyé à la qualité d'éducation des jeunes occupés, dont 38% ont un niveau d'instruction supérieur comme nous l'avons déjà souligné plus haut.

V. BIBLIOGRAPHIE:

1. Arrow K.J : The Economiic Implications of Learning By-Doing", Review of Economic Studies, n° 29,1962.

2. Ballion. R: Les consommateurs d'école, Editions Esprit, No. 71/72 (11/12) ? Novembre-décembre 1982, pp. 92-99 , http://www.jstor.org/stable/24273078

3. Becker G.S : The Economics of Discrimination, University of Chicago Press, Chicago, 1957.

4. Becker G.S. (1964) : Human Capital, Columbia University Press, NBER, New York ; 2ème édition, 1975.

5. Becker G.S et Chiswick B. (1966) : Education and The Distribution of Earning,

American Economic review, mai, pp. 358-370.

6. Ben Halima. M et Kocoglu. Y et Ben Halima. B: Insertion Professionnelle des diplômés Universitaires en Tunisie, Comparaison Public-Privé, 34 pages, 2010. <hal-00943982>

7. Benhayoun. G et Benzen .S : salaire – éducation au Maroc, revue région et développement, n° 1-1995.

8. BOUDON R : L'inégalité des chances ; la mobilité sociale dans les sociétés industrielles, Paris, Armand Colin, 1973.

9. Boumahdi R et Plassard J-M : Note à propos du caractère endogène de la variable éducation dans la fonction de gains, Revue économique, volume 43, n°1, 1992. 145-156;http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1992_num_43_1_409342

10. Bourdieu. P et Passeron. J-C : Les héritiers ; Les étudiants et la culture, Editions de Minait Paris, 1964.

11. Chassard. Y: Les déterminants du salaire, 1990, http://travailemploi.gouv.fr/publications/Revue_Travail-et-Emploi/pdf/45_3075.pdf.

12. Cova. A et autres : Histoire comparée des femmes. Nouvelles approches. Lyon: ENS Editions, coll. "Sociétés, Espaces, Temps", 2009.

13. Crépon. B. Econométrie linéaire. 2005. http://www.crest.fr/ckfinder/userfiles/files/Pageperso/crepon/poly20052006.pdf

14. De Curraize. Y : Inégalités De Salaires Entre Femmes Et Hommes Et Discrimination, Réjane Hugounenq, Département des études de l'OFCE, 2004, https://www.ofce.sciences-po.fr/pdf/revue/7-90.pdf

15. Destré. G et Nordman. C: Les effets de la formation informelle sur les gains : une comparaison sur données appariées françaises, marocaines et tunisiennes*les effets de la formation informelle sur les gains, une comparaison sur données appariées françaises, marocaines et tunisiennes in L'Actualité économique, Revue d'analyse économique, vol. 78, no 2, juin 2002.

16. Dhaoui. E: Incorporation of new variables into the Mincerian Model in a Context of Segmented Labor Market: Application to Tunisia Data, Munich Personal RePEc Archive, 13. January 2015.

17. Duru-Bellat.M : Les inégalités sociales à l'école, Genèse et mythes. par Ed. PUF, 2002.

18. Greene W.H. Econometric analysis, 7eed., Pearson Education Inc., Etats-Unis, 2011.

19. Goux. D et Maurin. E : Origine sociale et destinée scolaire ; L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes FQP 1970, 1977, 1985 et 1993, Revue française de sociologie, 1995, 36-1,http://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1995_num_36_1_4396

20. Hamidi F. E: Wage Inequality by Education and Gender in MENA, Contrasting the Egyptian and Moroccan Experiences in the 1990s, 2005, in 12th Annual Conference of the Economic Research Forum (ERF) Décembre 19, 2005.

21. Hartmann .H : Capitalism, Patriarchy, and Job Segregation by SexVol. 1, No. 3, Women and the Work place: The Implications of Occupational Segregation (Spring, 1976), pp. 137-169 University of Chicago Press, http://www.jstor.org/stable/3173001

22. Kiker B.F et Heath J.A : The Effect of Socioeconomic Background on Earnings,

Economics of Education Review, vol. 4, pp. 45-55. 1985.

23. López-bazo. E, Motellón. E. "Human Capital and Regional Wage Gaps". Regional Studies, Vol. 46.10, pp. 1347–1365, 2012.

24. Logossah Kinvi D.A : Capital humain et croissance économique ; une revue de la littérature, revue Économie & prévision, n°116,1994-5. Économie de l'éducation. pp. 17-34; http://www.persee.fr/doc/ecop_02494744_1994_num_116_5_5696

25. Maruani M et Chantal. N : Au labeur des dames. Métiers masculins, emplois féminins, Revue française de sociologie, 1990, 31-4, pp. 661-662. www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_1990_num_31_4_2727

26. Mincer, J: Schooling, Experience, and Earnings, National Bureau of Economic Research,. Columbia University Press, NewYork, 1974.

27. Mingat A et Jarousse J-P : Un réexamen du modèle de gains de Mincer, Revue économique, volume37,n°6, 1986. pp. 999-1032; http://www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1986_num_37_6_408953

28. Meurs. D, Pailhé. A et Ponthieux. S : Enfants, interruptions d'activité des femmes et écart de salaire entre les sexes, Revue de l'OFCE, 3/2010 (n° 114), p. 113-133. http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2010-3-page-113.htm.

29. Organisation Internationale De Travail : Salaires et inégalités de revenus, Rapport mondial sur les salaires 2014/ 15 .

30. Phelps E : The statistical theory of racism and Sexism, American Economic Review, vol. 62, pp. 659-61,1972

31. RlBOUD M.: Accumulation du capital humain, Paris, Economica, 1978.

32. J. E. Stiglitz, traduit par Chemla F et P : Le prix de l'inégalité, éditions Babel, 2012.